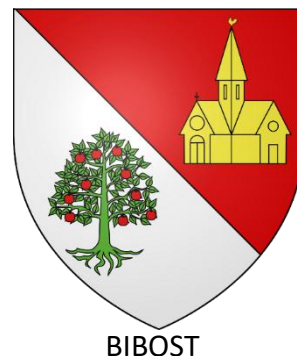


La Cueillette

LE PLEIN D'ACTUALITÉS DANS VOTRE PANIER – juin- juillet 2026



Fête de l'école 2026



État civil

Naissance : Basile GAYE né le 27 juin 2026

L'agenda du village

Vogue de l'association des vogueurs
7 et 8 août 2026

Concours de boules de la vogue
Samedi 8 août

Concours de Boules tête à tête
Mardi 11 août

Journée du patrimoine
Samedi 19 septembre et dimanche 20 septembre
📍 St Julien sur Bibost

Fête de l'école 2026 et remise des calculettes



Le vendredi 12 juin, l'école a célébré sa traditionnelle fête de fin d'année dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les élèves ont ouvert les festivités en présentant un spectacle préparé avec leurs instituteurs. Chants, danses et saynètes ont enchanté les familles venues nombreuses applaudir le travail et l'investissement des enfants tout au long de l'année.

La fête s'est poursuivie avec la kermesse, qui a rassemblé petits et grands autour de nombreux jeux et animations dans une atmosphère festive.

À cette occasion, la municipalité a également remis une calculette à chacun des élèves de CM2 qui feront leur entrée en 6^e à la rentrée prochaine. Ce geste symbolique accompagne les futurs collégiens dans cette nouvelle étape de leur parcours scolaire et témoigne de l'engagement de la commune en faveur de la réussite des jeunes.



Ils font briller le village

La Poussette Boule de Bibost s'est encore illustrée



Félicitations aux 2 équipes de la Poussette Boule de Bibost :

Equipe : René Bonnard, Romain Sage, Alex Coquard, Maelys Coquard, Thiméo Sage.

Christian Peylaboud, Patrick Rozier, Alain Rozier, Elodie Gorostiaga, Amandine Rozier.

Demi-finalistes du groupement de la basse Brévenne à St Julien sur Bibost.



La Poussette Boule de Bibost également à l'honneur au Tournoi de Pentecôte

La Poussette Boule de Bibost s'est illustrée lors du traditionnel Tournoi de Pentecôte en réalisant un très beau parcours.

L'équipe M2, composée de Jean-Philippe Chaux, Guillaume Passinge, Guillaume Ferrière, Romain Sage et Maxime Chaux, a enchaîné sept victoires consécutives avant de s'incliner de justesse en finale sur le score de 6 à 5, au terme d'une rencontre particulièrement disputée de plus de deux heures.

Chez les U15, Thiméo Sage et Kévin Chaux ont réalisé une performance remarquable en remportant la finale sur le score sans appel de 13 à 1.

Félicitations à l'ensemble des joueurs pour ces excellents résultats qui font rayonner les couleurs de Bibost !

🍒 MACHON le 30 mai 2026 à BIBOST



Samedi 30 mai, sur la place du village, le Mâchon de la confrérie de la cerise était organisé pour introniser Mr Mogan Griffond, Maire de Saint-Pierre-la-Palud et conseiller départemental, et déguster des spécialités lyonnaises. Dans une ambiance festive, tous les compagnons présents ont chanté avec l'assemblée d'une centaine de convives tout en appréciant le mâchon préparé par la Table de Math.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 juin 2026

Le Conseil Municipal de BIBOST s'est réuni en séance publique, au centre d'animation,
Le 22 juin 2026 à 19h30, sous la présidence de Franck CHAVEROT, Maire

Présents : Franck CHAVEROT, Claire DOUVIER, Jean-Philippe CHAUX, Sandrine MARVALIN-GEANT, Angélique CHAVY, Nelly MONCORGIER, Mathieu CHAPOT, Josette RAYMOND, Alexis FARJOT, Valérie ROZIER, Laurent MARION, Chrystelle SAGE, Mathieu SAGNOL.

Excusés : Eric BLANC (Pouvoir donné à Jean-Philippe CHAUX)
Frédéric BONNARD (Pouvoir donné à Angélique CHAVY)

1 Désignation du secrétaire de séance

- À l'unanimité des membres présents, Mr Mathieu CHAPOT est désigné comme secrétaire de séance.

2 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 mai 2026

A la suite de la diffusion du compte-rendu du conseil municipal 4 mai 2026, Monsieur le Maire demande si des précisions doivent être apportées.

- En l'absence d'observations, de corrections, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres votants et autorise Monsieur le Maire et Mr Frédéric BONNARD (secrétaire de séance du Conseil municipal du 4 mai 2026 à signer le procès-verbal de séance).

3 Décision modificative n°1

Pour mémoire, le budget principal de la Commune de Bibost a été voté le 9 mars 2026, à hauteur de :

- 800 784.39€ en section de fonctionnement
- 743 152.34 € en section d'investissement.

Sandrine MARVALIN-GEANT fait état des mouvements de crédits à prévoir. Le déficit d'investissement constaté au compte administratif (CA) de l'année N-1 doit obligatoirement être **repris au budget primitif de l'année N**.

Les ajustements proposés prévoient :

- un virement de **143 883 €** de la section de fonctionnement vers la section d'investissement ;
- la prise en compte d'un **excédent de fonctionnement reporté de 204 541,93 €** ;
- l'affectation de **186 370,26 €** d'excédents de fonctionnement capitalisés au compte 1068.

Ces ajustements administratifs ne modifient pas le résultat financier constaté lors du vote du budget en mars 2026. Il s'agit de modifications d'écritures comptables à la demande de la direction générale des finances publiques.

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les modifications et virements de crédits proposés.

Pour rappel le rôle de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées), est d'évaluer si besoin les charges transférées entre les communes membres et la CCPA et de produire un rapport servant à déterminer les attributions de compensation éventuelles lors de transfert de compétence entre les communes et la CCPA.

Après avoir délibéré

À l'unanimité des membres votants, le Conseil municipal a désigné :

- **Mme Sandrine MARVALIN-GEANT** en qualité de représentante titulaire ;
- **Mme Chrystelle SAGE** en qualité de représentante suppléante.

Ces élues représenteront la commune de Bibost au sein de la CLECT.

Mr Le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Département du Rhône dans le cadre de l'appel à projets des communes – Partenariat Territorial 2026. Cette demande concerne deux opérations d'investissement communal : la réfection du sol de la classe de maternelle et le remplacement du système d'alarme incendie du centre d'animation.

Le projet de l'école maternelle prévoit la dépose du revêtement existant, la réfection éventuelle du plancher et la pose d'un carrelage adapté aux locaux scolaires afin d'améliorer les conditions d'accueil, de sécurité, d'hygiène et de confort des enfants. Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 17 496 € HT.

Le remplacement de l'alarme incendie du centre d'animation vise à moderniser un équipement devenu obsolète et à renforcer la sécurité des usagers et des personnels. Le montant prévisionnel de cette opération s'élève à 9 311,28 € HT.

Après délibération, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité les deux projets, validé le plan de financement prévisionnel d'un montant total de 26 807,28 € HT et autorisé le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du département du Rhône ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à son instruction.

Le Conseil municipal de Bibost doit se prononcer sur la révision des tarifs de la cantine scolaire applicable à compter de la rentrée 2026-2027. Cette révision est proposée par la commission Enfance afin de tenir compte de l'évolution des coûts de fonctionnement du service. En effet, le prestataire de restauration scolaire a annoncé une augmentation de 0,02 € par repas. Par ailleurs, la commune souhaite maintenir un niveau d'encadrement satisfaisant grâce à la présence d'un agent supplémentaire à la cantine et ce dans un contexte de hausse générale des charges de fonctionnement.

Afin de préserver l'équilibre financier du service tout en limitant l'impact pour les familles, il a été proposé d'appliquer une augmentation de 0,05 € par repas. Le tarif de la cantine passerait ainsi de 5,05 € à 5,10 € à compter du 1er septembre 2026.

Le Conseil municipal a également examiné la situation des enfants bénéficiant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Le tarif alors appliqué pour deux heures de garde, fixé à 3,15 €, n'est plus cohérent avec celui pratiqué pour l'accueil périscolaire du soir. Dans un souci d'harmonisation des tarifs des différents services municipaux, il a donc été proposé de porter ce montant à 3,65 € à partir de la rentrée scolaire 2026-2027.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité ces nouvelles dispositions tarifaires. Les tarifs retenus sont fixés à 5,10 € par repas de cantine et à 3,65 € pour les enfants bénéficiant d'un PAI.

7

Délibération révision du loyer de la table de Math en application de la clause d'indexation du bail.

Le Conseil municipal de Bibost doit examiner la révision triennale du loyer du restaurant communal « **La Table de Math** », prévue par les dispositions du bail commercial conclu avec son exploitant. La révision contractuelle devrait conduire à une augmentation du loyer mensuel de 700,00 € à 788,56 €, soit une hausse de 88,56 € par mois, représentant 1 062,72 € par an et une progression de 12,65 %.

Au cours des échanges, il a été rappelé que le restaurant constitue un commerce essentiel pour la commune, participant activement à l'animation du village, au maintien du lien social et à l'attractivité du territoire. Les élus ont également souligné les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les commerces ruraux, notamment en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation liés à l'énergie, aux matières premières et aux diverses charges de fonctionnement.

Le Conseil a également pris en considération l'engagement de l'exploitant dans le développement de son activité, notamment par la réalisation d'investissements financés sur ses propres fonds, tels que l'installation d'une pergola sur la terrasse du restaurant. Il a par ailleurs été observé que le niveau actuel du loyer demeure déjà élevé au regard de ceux pratiqués dans des communes comparables.

Considérant l'intérêt municipal attaché au maintien de cette activité économique et à la préservation du dernier commerce de proximité de la commune, le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas appliquer la révision triennale prévue par le bail commercial. En conséquence, le loyer mensuel du restaurant communal est maintenu à **700 €** à compter du **1er mai 2026**, afin de soutenir l'activité de l'établissement et de contribuer à la pérennité de ce service de proximité indispensable à la vie locale.

8

Points divers

- Désignation référent Moustique : Mr Franck Chaverot
- Le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) demande la désignation d'un référent forêt/bois pour structurer le lien entre les communes, le SOL et les acteurs de la filière et permettre le déploiement rapide des premières actions. Mr Franck CHAVEROT est désigné référent.
- Mr Thomas Levrat ne poursuivra pas sa mission sur le poste d'agent technique, qu'il occupait deux jours par semaine ; cependant Mr LEVRAT assurera sa mission actuelle jusqu'au 19 septembre. Une nouvelle campagne de recrutement est lancée.

- Un planning pour l'arrosage d'été va être organisé et assuré par les élus.
- Marché : Le fromager fait savoir qu'il ne serait plus présent les vendredis par manque de fréquentation.
- Suite à la canicule, l'école et le périscolaire du soir sont délocalisées au centre d'animation les après-midis, pour profiter d'une ambiance plus supportable grâce à la climatisation.
- Une commission petite enfance est créée à la CCPA. Mme Nelly Moncorgier y représentera la commune de Bibost.
- Conseil d'école : il a eu lieu le 16 juin 2026, l'effectif prévisionnel pour la rentrée 2026/2027 est de 54 enfants. La maîtresse des maternelles quitte l'école de Bibost.
- Le vidéoprojecteur présent au centre d'animation ne sera pas mis à disposition lors des locations pour des soirées ou événements privés. Il sera à disposition comme support de présentation de réunions ou rencontres d'association.

9

Rapports des commissions communales

Commission finances et RH par Sandrine MARVALLIN-GEANT :

Le contrat de Linda Leclercq qui intervient sur le périscolaire du soir ainsi que pour le ménage de l'école est renouvelé pour la rentrée 2026/2027 pour une durée de 2 ans.

Commission enfance/jeunesse par Nelly MONCORGIER et Alexis FARJOT :

La commission enfance jeunesse va travailler sur le sujet de l'ACM (accueil collectif de mineurs) de Bessenay concernant les tarifs pour les familles, l'accès au service.

Le permis à point pour les enfants utilisant le service cantine est reconduit à la rentrée scolaire.

Commission environnement par Laurent MARION :

La commission environnement émet l'idée d'un projet de calepinage des places de parking du centre d'animation ainsi que la plantation de quelques arbres.

Commission urbanisme par Claire DOUVIER :

Déclaration préalable :

DP06902226000010 : changement des menuiseries fenêtre et porte gris vert en bois - volets persiennes vert gris - création porte de garage - changement de velus sur toit volet roulant blanc - garde-corps escalier blanc - garde-corps fenêtre gris vert - ravalement façade couleur coquille d'œuf. – Sans opposition le 06/05/2026
DARGERÉ Emmanuel et ABRIAL Estelle 544 chemin de la Chapelle

DP06902223000009M01 : Deux modifications par rapport à la DP06902223000009 :

Modification de la toiture de la terrasse abritée, création d'une toiture à deux pans avec 30% de pente. Revêtement inchangé : tuiles rouges plates. La baie vitrée en PVC blanc avec VR intégré sur la façade Ouest est décalée de 100cm sur la droite – sans opposition le 06/05/2026

BUDKIEWIEZ Morgane 1 impasse Chaverot

DP06902226000013 : Pose de 18 panneaux solaires photovoltaïques de puissance 500 Wc et de dimension 1950 mm x 1134 mm x 30 mm, disposés en 2 rangées de 9 panneaux (en portrait) sur toiture orientation Sud. Panneaux de marque Bourgeois Global anti-reflets. Couleur : NOIR– sans opposition 06/05/2026
IZYWATT (GOURHANT BERNARD) 837 route de Bessenay

DP06902226000014 : Reconstruction d'un abri de jardin – sans opposition 13/05/2026
BERNABEU Raphaël 180 chemin de Balmont

DP06902226000015 : Installation de 6 panneaux photovoltaïques pour autoconsommation surface 9m2 sur toiture existante – sans opposition 22/05/2026
RT ACCOMPAGNEMENT (VIETTI Mickaël) 44 rue du Colombier

DP06902226000016 : Remplacement de deux fenêtres existantes au 1^{er} étage en PVC et volets roulants même couleur – sans opposition 08/06/2026
PASTY Mathilde et MIGUET Savinien 4 chemin de la Varenne

DP06902226000017 : Pose de 10 panneaux solaires couleur noir en surimposition puissance 4.3 KWC autoconsommation + revente – sans opposition 08/06/2026 – Annulée le 19/06/2026 à la demande du pétitionnaire
PRÉ Pierre 853 chemin de Biesse aux Mollières

DP06902226000019 : Pose d'une pompe à chaleur pour climatisation – sans opposition 17/06/2026
FARJOT Alexis 103 chemin de la Brosse Le Clos du Verger

Permis de construire :

PC0690222600002 : Rénovation complète d'une maison d'habitation, rénovation énergétique globale, surélévation partielle du bâtiment, changement des menuiseries et modification de certaines fenêtres, pose de volets roulants aluminium couleur marron. Création d'une clôture avec pose d'un portail et portillon en acier couleur noir – accordé le 08/06/2026
GABRILLARGUES Léo et GOUGNE Améline 196 chemin des Angelots

La séance est levée à 21h45



INFORMATIONS DE BIBOST



La mairie recrute un (e) agent (e) technique polyvalent (e), CDD

Métier : Un(e) agent(e) technique polyvalent(e) (catégorie C)

Collectivité : Commune de BIBOST

Adresse : 1 place de la Mairie 69690 BIBOST

Téléphone : 04.74.70.76.07

Mail : contact@mairie-bibost.fr

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires modulables selon profil et capacités

Poste à pourvoir dès que possible

Permis B

Missions :

Bâtiments communaux :

- Réalisation des interventions de maintenance sur les bâtiments communaux (électricité, plomberie, peinture, petite maçonnerie...)
- Réalisation de travaux de remise en état et d'amélioration des bâtiments et équipements communaux
- Nettoyage et entretien des équipements urbains

Voirie :

- Entretien de la voirie et espaces publics
- Entretien des espaces verts (tonte, désherbage, arrosage ...)
- Réalisation de petits travaux sur la voirie

Missions polyvalentes :

- Aide à la manutention de matériel lors des manifestations
- Distribution des informations officielles à la population

Savoir être :

- Être Autonome dans son travail
- Adaptabilité et polyvalence
- Avoir le sens de l'organisation de son activité
- Respecter les règles de sécurité
- Bonnes notions techniques en entretien de bâtiment

Adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante :

Mairie de BIBOST

1, place de la Mairie

69690 Bibost

ou par mail à l'adresse contact@mairie-bibost.fr.



Groupe de marche

Suite à notre appel sur la cueillette précédente pour la création d'un groupe de marcheurs occasionnels ou permanents, plus d'une quinzaine de personnes sont déjà intéressées. Les marches auront lieu les vendredis matin, départ à 9 h précise sur le parking du centre d'animation, pour une distance de 7 à 9km soit jusque vers 11h30 environ.

Elles débuteront le vendredi 4 septembre à 9h. Si d'autres personnes souhaitent intégrer le groupe, merci de nous contacter. Bon été à tous.



Contacts :

- Yvette Blanc : 06 79 53 22 04
- Christiane Papillon : 06 52 65 74 00



La Vogue 2026 : rendez-vous les 7 et 8 août !

L'association des Vogueurs de Bibost est heureuse de vous retrouver pour la Vogue 2026, un moment de convivialité, de partage et de bonne humeur au cœur du village.

Vendredi 7 août, les amateurs de jeu de précision pourront se retrouver pour le traditionnel **concours de pétanque**, dans une ambiance chaleureuse où la compétition rime avant tout avec plaisir.

Samedi 8 août, place au **concours de boules lyonnaises en quadrette**, organisé par **La Poussette Boule de Bibost**. Une belle occasion de venir encourager les joueurs et de profiter de l'animation tout au long de l'après-midi.

Pour clôturer cette journée festive, les Vogueurs vous donnent rendez-vous **sur la place du village** pour le traditionnel **repas des Vogueurs**. Un moment convivial, ouvert à tous, pour partager un bon repas, échanger entre habitants et prolonger la soirée dans une ambiance festive.

Nous vous attendons nombreux pour faire vivre cette belle tradition et partager ensemble un agréable week-end de Vogue !

Vogue de Bibost
07 ET 08 AOÛT 2026
Organisée par les Jeunes Vogueurs

VENREDI 07 AOÛT	SAMEDI 08 AOÛT Journée	SAMEDI 08 AOÛT Soir
• 19h30 : Concours de pétanque 14€ la doublette - début des inscriptions à 18h30 • 22h00 : Bal gratuit en plein air	• 14h00 : Concours de boules Lyonnaises En quadrettes Par la Poussette Boules de Bibost	• 19h30 : Repas dansant sur la place du village, cuisiné par la Table de Math Salade, terrine Jambon modéré, gratin dauphinois Tiramisu 18 € adulte / 12 € enfant • 22h00 : Bal gratuit sur la place Animé par Anthony Debourg

BUVETTE ET ANIMATIONS FORAINES TOUT LE WEEK-END

Réservations par SMS pour le repas du samedi soir :

Justine : 06 13 80 73 23
Céline : 07 83 78 70 37

JOURNÉES DU PATRIMOINE

EXPOSITION

La vigne et le vin



L'histoire de la vigne, les cépages, les outils,
les expressions, des photos, des vidéos, ...

Saint Julien sur Bibost, salle polyvalente
le samedi 19 septembre de 14h à 18h
le dimanche 20 septembre de 10h à 18h



Portes ouvertes :
églises et chapelle Saint Roch

Organisée par l'APSJB
*Association pour le Patrimoine
de Saint Julien sur Bibost et de Bibost*

✈ À la rentrée, objectif forme et énergie, avec GYM'BO

L'association Gym'Bo propose 2 activités :

- pour les plus toniques, les jeunes à partir de 15 ans et les adultes, le **STEP** en groupe encadré les mardis de 20h30 à 21h30, Places limitées
- soit de pratiquer l'**APA** (Activités Physiques Adaptées) lorsque les cours de Gym classique ne correspondent plus à l'attente des personnes. Les exercices sont adaptés aux capacités physiques de chacun. Quatre groupes sont actuellement constitués. Places limitées
- la **Gym d'entretien** : COMPLET !

**BIBOST**

A.P.A.
Activités Physiques Adaptées



*séances ludiques et conviviales,
adaptées à votre état de santé,
à vos capacités et surtout
à vos envies !*

*mieux-être physique et mental,
meilleure résistance à la fatigue.*

Nicolas GAYE,
diplômé d'un master en APA,
assure l'animation et
l'accompagnement individualisé.

- 3 séances le jeudi matin (9h, 10h et 11h)
à partir du 17 septembre au Centre d'Animation,
- 1 séance le vendredi à 18h30
à partir du 18 septembre à la mairie.

2 cours de découverte sur inscription,
dès le mois de juin.
Cotisation annuelle : **150,00€**.
Possibilité de payer par trimestre.

Infos et inscription auprès de :
• Colette GOUTTE : 06 75 91 35 47 - colette.goutte@orange.fr
• René MICHEL : 06 15 42 46 53 - rene.michel@zaclys.fr

**BIBOST**

Step



*se défouler, bouger, brûler des
calories, travailler le cardio...*

Avec Laurine,
animatrice diplômée.

Tous les mardis de 20h30 à 21h30
au centre d'animation de Bibost,
à partir du 15 septembre 2026.

2 cours de découverte sur inscription,
dès le mois de juin.
Cotisation annuelle : **150,00€**.
Possibilité de payer par trimestre.

A partir de 15 ans, pour les lycéens, les
étudiants, cotisation annuelle : **80 €**.

Infos et inscription auprès de :
• Colette GOUTTE :
06 75 91 35 47 - colette.goutte@orange.fr
• Muriel PLANTIER :
06 02 33 09 87 - philippe.plantier@numericable.fr

13

Repas des classes en 3

Déjà 3 ans que la classe en 3 n'a pas fait parler d'elle !

Alors retrouvons nous chez notre conscrit « la table de Math » le samedi 10 Octobre 2026 à 12h30. 

Au menu : Salade de magrets fumés et gésiers Poitrine de cochon marinés aux piments d'Espelette confit et son gratin de pdt puis dessert 35 euros par personne avec boisson (1 kir ou jus de fruit, 1/4 de vin thé ou café.).

Renseignements, inscriptions auprès de Séverine Blanc 0623366496 ou sur notre compte whatsapp.

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !


MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



 **INSTAGRAM**
@armeesjeunesse

 **LINKEDIN**
Direction du service national et de la jeunesse

 **@DSNjeunesse**

 **YOUTUBE**
@SGAarmees



Fermeture estivale de la mairie

La mairie sera fermée du **lundi 10 août au vendredi 21 août 2026 inclus**.

Réouverture le lundi 24 août aux horaires habituels.



L'équipe municipale vous souhaite un très bel été, d'agréables vacances et de beaux moments de détente en famille ou entre amis. Prenez soin de vous et profitez pleinement de cette période estivale !

MOUSTIQUE TIGRE

PETIT PAR SA TAILLE, GRAND PAR LA NUISANCE !

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est présent dans notre région. Il pique le jour, surtout le matin et en fin d'après-midi, et peut transmettre des maladies.



SON CYCLE DE VIE



POURQUOI EST-IL UNE NUISANCE ?



Il pique le jour, à l'extérieur comme à l'intérieur.



Ses piqûres sont douloureuses et peuvent provoquer des démangeaisons, des réactions allergiques.



Il peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika.

LES BONS GESTES POUR ÉVITER SA PROLIFÉRATION

Le moustique tigre se développe dans de petites quantités d'eau stagnante.

Adoptons les bons réflexes, toute l'année !

VIDER



Videz régulièrement les coupelles, seaux, arrosoirs, jouets...



COUVRIR



Couvrez les réservoirs d'eau (récupérateurs, bidons, citernes...)



RANGER



Rangez à l'abri de la pluie les objets pouvant retenir l'eau (brouettes, pneus, bâches, mobilier de jardin...)



ENTREtenir



Nettoyez régulièrement les gouttières, regards et caniveaux



CHANGER L'EAU



Changez l'eau des vases et des plantes au moins 1 fois par semaine



COUVRIR LES PISCINES



Couvrez les piscines hors d'usage ou traitez l'eau



VÉRIFIER



Vérifiez les évacuations extérieures et supprimez les bouchons



JETER



Jetez les déchets pouvant retenir l'eau (boîtes, pots, canettes, déchets verts...)



TAILLER



Taillez les végétaux pour limiter les zones d'ombre et d'humidité



SIGNALER



Signalez la présence du moustique tigre près de chez vous sur : www.signalement-moustique.fr



PROTÉGEONS-NOUS DES PIQÛRES

- Portez des vêtements couvrants.
- Utilisez des répulsifs cutanés si besoin.
- Installez des moustiquaires aux fenêtres et portes.
- Évitez les parfums et eaux parfumées qui attirent les moustiques.



Ensemble, adoptons les bons gestes pour un été plus tranquille !



ZÉRO EAU STAGNANTE, ZÉRO MOUSTIQUE TIGRE !
Chaque geste compte, chaque foyer peut agir.



Pour notre santé



Pour notre cadre de vie



Pour notre solidarité



GUIDE DE LA RANDONNÉE RESPONSABLE
CANICULE & VÉGÉTATION SÈCHE
TROIS RÉFLEXES
ESSENTIELS

● *La nature, on l'aime : alors on la préserve.* ●

NIVEAU DE VIGILANCE AUJOURD'HUI



SÈVÈRE

Sol sec, chaleur intense : le risque de feu est élevé.



On ne laisse rien derrière soi

- Un mégot jeté peut suffire à démarrer un feu.
- Emballages, mégots, restes : tout repart avec vous.
- Un petit sac dans le sac à dos, ça change tout.



Zéro flamme en période sèche

- Pas de barbecue, feu de camp ni feu d'artifice.
- Mégot et briquet restent en poche, jamais au sol.
- Respectez les arrêtés d'interdiction en vigueur.



On gère la chaleur intelligemment

- On évite de marcher entre 12h et 17h.
- Au moins 1.5 L d'eau par personne, par demi-journée.
- Chapeau, ombre, pauses : au moindre vertige, on s'arrête.



Départ de feu ? Appelez le 18 ou le 112

Merci de partager ce message autour de vous []



CANICULE
— VIGILANCE ORANGE —
RHÔNE (69)



LA CHALEUR PEUT ÊTRE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ DE TOUS.
ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES.

LES BONS RÉFLEXES



BUVEZ RÉGULIÈREMENT
de l'eau, sans attendre d'avoir soif.
Évitez l'alcool.



RESTEZ AU FRAIS
Fermez volets et rideaux le jour, aérez la nuit.
Évitez les efforts physiques.



PORTEZ DES VÊTEMENTS LÉGERS
amples, clairs et couvrez-vous la tête.



MANGEZ LÉGER ET FRAIS
Privilégiez fruits, légumes, salades...



PRENEZ DES NOUVELLES DE VOS PROCHES
N'hésitez pas à aider les personnes fragiles, âgées ou isolées.



PERSONNES FRAGILES, SOYEZ PARTICULIÈREMENT VIGILANTS

Les enfants en bas âge, les personnes âgées, les personnes malades ou sous traitement, les femmes enceintes sont plus sensibles à la chaleur.

EN CAS DE MALAISE



MAL DE TÊTE



NAUSÉES



ÉTOURDISSEMENTS



CRAMPES

APPELEZ LE 15



EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

Ne laissez jamais une personne seule en situation de malaise.

INFORMATIONS UTILES



MÉTÉO FRANCE

Consultez les prévisions et la vigilance canicule sur : www.meteofrance.com



PLATEFORME CANICULE INFO SERVICE

0 800 06 66 66 (appel gratuit)
Du lundi au samedi de 8h à 20h.



LIEUX FRAIS DANS LE RHÔNE

Retrouvez la carte des lieux frais sur : www.rhone.gouv.fr



RESTONS SOLIDAIRES

La canicule peut durer plusieurs jours.
En adoptant les bons réflexes, nous pouvons tous nous protéger.



Pour plus d'informations
scannez ce QR code
ou rendez-vous sur
www.rhone.gouv.fr